



CSEE - déclaration intersyndicale - mai 2022

Message à l'attention des dirigeants de l'AFPA, du Conseil d'administration et des tutelles

Le contexte économique et social engage les organisations syndicales représentées à l'AFPA à attirer l'attention sur la question du pouvoir d'achat des salariés de l'EPIC et de ses filiales.

Ce d'autant que :

- La négociation sur la rémunération s'annonce contrainte par un budget T RÈS insuffisant,
- Le gel des salaires sur plus de 10 ans a déjà causé des dégâts importants sur le pouvoir d'achat et sur les retraites à venir,
- Les conditions de travail et d'emploi n'ont cessé de se dégrader.

Réunies en intersyndicale, les organisations syndicales représentées à l'AFPA ont acté la nécessité d'actions communes et conclu une plateforme de revendications pour :

- **Une augmentation de 100 € de la Partie du Salaire Répartie Uniformément (PRU).**
- **Une revalorisation du point d'indice, bloqué depuis 22 ans.**
- **Des augmentations forfaitaires de l'Appointement Individuel de Base du salaire.**
- **Des primes d'expérience qui continuent d'évoluer au-delà de 15 ans d'ancienneté.**

Ce n'est qu'à ces conditions que les pertes subies par les salariés pourront être rattrapées, et que des augmentations de salaire pourront être correctement assurées à l'AFPA.

Car pour les salariés, les prévisions sont alarmantes : l'inflation sera à un niveau très élevé en 2022 et des économistes de la BCE prévoient une inflation cumulée de 10 à 15 % pour les 3 ans qui viennent.

**Les salariés de l'Afpa ont perdu plus que l'équivalent de leur 13^{ème} mois de salaire.
Perdront-ils 30% de leur salaire en 15 ans ? Il est temps de dire STOP et revoir la copie !**

Il est urgent que la direction générale et les tutelles de l'AFPA, Ministères du Travail et chargé du Budget, expriment factuellement un message de confiance aux salariés de l'AFPA, à pied d'œuvre malgré le poids de fortes contraintes environnementales. **L'appui à une politique salariale moins connectée aux enjeux économiques serait en ce sens un bon signal.** D'autant qu'en parallèle de questions de pouvoir d'achat, les organisations syndicales Afpa pointent une faillite organisationnelle, parfois un effondrement RH, et une maltraitance institutionnelle qui contredisent que l'avenir de l'Afpa sera mieux « dans le monde d'après ».

Le sens de l'engagement des salariés de l'AFPA dans leurs missions est mis à mal et doit être renforcé par des mesures salariales conséquentes.